

DUCHEMIN (Roger), Magistrat (Etterbeek, 4.9.1909 - Lusambo, 11.8.1948). Fils de Guillaume et de Haagner, Henriette.

Après avoir conquis son diplôme d'humanités en 1927 au Collège Saint Jean Berchmans à Bruxelles, Roger Duchemin fit ses études de droit à l'Université catholique de Louvain, où il conquit son diplôme en 1932.

Après quelques années de barreau à Bruxelles, il est admis dans la magistrature et est attaché au parquet de Charleroi. Dans la suite, il décide de partir au Congo et il est engagé par le Ministère des Colonies dans le cadre territorial. Le 15 février 1940 il est désigné comme administrateur adjoint du territoire de Katak-Kombe. Il est nommé administrateur de 1^e classe en juillet 1942.

Ne pouvant rentrer en Belgique à l'issue de son premier terme en 1943, il passe son congé avec sa famille au Kivu.

Au début de son deuxième terme, il est adjoint à l'administrateur de Kabinda et, en avril 1944, il assure l'interim du chef de territoire à Tshofa.

A la fin de la guerre, une terrible épreuve l'attend; son père, sa mère et ses deux sœurs ont été arrêtés par l'occupant pour activités patriotiques et ont été exterminés dans un camp de prisonniers en Allemagne. Seul son frère Robert a survécu à ce massacre.

Il rentre à Bruxelles de juillet à décembre 1946 pour y passer son congé de fin de terme.

Il repart une troisième fois au Congo et, le 27 décembre 1946, il est nommé au territoire du Kazumba au Kasai. Dès le 8 janvier 1947, il est désigné comme chef de l'important territoire de Luebo.

Mais Roger Duchemin désirait depuis longtemps poursuivre sa carrière dans la magistrature; le 5 avril 1947, il est attaché comme magistrat auxiliaire au parquet de Luebo; il reçoit sa nomination de magistrat le 20 octobre 1947 et devient substitut du procureur du roi au tribunal du Kasai qui l'affecte au parquet de Lusambo.

Sa carrière fut bien courte, car il contracta une congestion pulmonaire qui l'emporta le 11 août 1948.

Elevé dans une famille profondément chrétienne, Roger Duchemin avait un sens profond du devoir. C'était un esprit compréhensif et d'une intégrité remarquable. Sa disparition laissa d'unanimes regrets.

10 mai 1964.
A. Lederer.

Le courrier d'Afrique, 17 et 18 août 1948. — Dossier personnel. — Archives du Ministère des finances, Personnel judiciaire. — Archives de l'ARSOM.